

l'excellence de leur œuvre ; voilà pourquoi nous ajouterons peu à ces paroles. Il est pourtant un progrès sur lequel nous n'avons point assez appuyé dans un précédent article ; nous n'avons pas dit avec quel soin on insiste sur des études faites par le raisonnement plutôt que par la mémoire. En effet, c'est une des recommandations et des pratiques constantes des Directeurs et Instituteurs de l'établissement de faire agir la réflexion avant toute autre faculté ; et il y a là avantage réel et incontestable. Cet esprit d'analyse s'étend à toutes les branches ; voilà pourquoi les examens que soutiennent annuellement les élèves de ce collège sont constamment applaudis du public et appréciés par les hommes intelligents.

Nous terminerons en disant que quiconque connaît tout le bien que promet le collège de l'Assomption, ne pourra que hâter par ses désirs l'obtention du privilège de l'incorporation légale que sollicitent, en ce moment, les membres de cette précieuse institution.

La modestie du fondateur de l'Institution collégiale de Ste. Thérèse lui ferait peut-être dire que son établissement ne s'est élevé que ligne par ligne, pouce par pouce, tandis que les autres maisons d'éducation ont grandi subitement, élevées bientôt par d'heureuses circonstances au niveau des anciens établissemens ; mais nous, qui avons des documens certains, nous pouvons affirmer avec confiance que le collège de Ste. Thérèse, (car il y a là un établissement digne de ce nom.) s'est fortifié dans l'ombre et qu'il peut, qu'il doit compter parmi les fondations les plus utiles au pays et les plus glorieuses à la religion.

En octobre 1816, lorsque Messire Ducharme, qui dessert aujourd'hui cette paroisse, y arriva, il n'y avait, à dire vrai, ni maître, ni maison d'éducation. Dès le printemps suivant, il fit commencer une maison d'école, qui fut achevée dans le cours de l'été et coûta environ £250 dont ce généreux curé fournit à peu près le tiers ; mais la difficulté de se procurer des maîtres ou maîtresses fit qu'il se passa près de quatre ans sans qu'on pût mettre une école sur un bon pied.

En 1820, les affaires prirent une meilleure tournure, et l'on vit, l'année suivante arriver pour s'instruire, des enfans des paroisses voisines. Cependant des personnes, aussi peu amies du catholicisme que des canadiens, concurent de l'ombrage en voyant un prêtre à la tête de l'éducation, et projetèrent de poser les fondemens d'une académie, où, disaient-elles, on enseignerait toutes les branches d'éducation, et dont la surveillance serait confiée à un ministre et autres personnes opposées au catholicisme. C'est au plus s'il y avait alors dans